FAQ Bibliothèque : Enseignants

Recherche - Étude - Communauté

Q : Combien d’articles peuvent être mis en réserve ?

Il n’y a pas de limite au nombre d’ouvrages pouvant être placés en réserve physique, en réserve électronique ou en réserve média. Toutefois, les ouvrages en réserve physique qui ne circulent pas pendant un an seront retirés et les exemplaires personnels seront renvoyées aux enseignants par courrier. Les documents placés en réserve électronique doivent respecter les directives relatives à l’utilisation équitable et aux droits d’auteur. Les réserves médiatiques sont limitées à douze heures d’enregistrement par cours et par semaine. **En savoir plus sur les directives relatives aux réserves**.

Q : Comment réserver du matériel physique ?

Les réserves physiques peuvent être ajoutées à la liste des réserves de votre bibliothèque **ici**. Vous pouvez également envoyervotre demande **par courrier électronique**. Votre courriel doit contenir les informations suivantes :

* Numéro du semestre et du cours
* Titre
* Auteur
* Édition
* Éditeur
* ISBN
* URL (Lien vers les informations sur l’achat ou la location)

Les réserves physiques qui sont des copies personnelles peuvent être déposées au bureau de circulation du 2eétage de la bibliothèque principale.

Q : Comment ajouter des articles en réserve électronique ?

Les réserves électroniques peuvent être ajoutées à la liste des réserves de la bibliothèque **ici**. Le personnel de la bibliothèque numérisera les pages des livres déposés au bureau de prêt du 2e étage de la bibliothèque principale. Veuillez **envoyer par courriel** lespièces jointes au format PDF pour les réserves électroniques au personnel de la bibliothèque.

Les scans PDF doivent pouvoir être lus par un lecteur d’écran. Une seule page de livre doit être numérisée par page PDF, et les pages doivent être exemptes de notes manuscrites, de soulignements, de surlignages et de toute autre marque non imprimée dans le texte. **Pour en savoir plus sur la création de PDF lisibles par un lecteur d’écran, cliquez ici.**

Q : Comment puis-je placer des documents médiatiques en réserve ?

Les réserves de médias peuvent être ajoutées à la liste des réserves de la bibliothèque à l’aide du **formulaire de réserve de médias**. Différents formats de médias peuvent être mis en réserve, y compris VHS/DVD, CD, conférences enregistrées et autres documents produits légalement. Les professeurs sont responsables du **respect des droits d’auteur**. La vidéo à la demande est disponible pour de nombreuses réserves de médias.

Q : Combien de temps faut-il pour que les documents de la réserve soient mis à la disposition des étudiants ?

Les documents réservés sont traités selon le principe du premier arrivé, premier servi. Si vous souhaitez que les étudiants y aient accès avant le premier jour de cours, veuillez soumettre vos demandes et déposer les documents avant le début du semestre. En dehors des périodes de pointe, le matériel est généralement traité comme suit :

* Les réserves disponibles sont généralement traitées et disponibles dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables.
* Il faut compter un minimum de deux semaines pour que les achats en réserve soient mis à la disposition des étudiants par la bibliothèque.
* Les réservations de médias sont généralement disponibles dans un délai de 7 à 10 jours ouvrables.

Q : Comment puis-je obtenir l’aide d’un bibliothécaire ?

Pendant les heures de clavardage en direct, le personnel du service d’assistance de la bibliothèque peut vous aider à répondre à toutes les questions d’ordre général concernant la bibliothèque, y compris les questions relatives à votre compte, à l’accès aux manuels et aux films et à la réservation de salles d’étude. Le clavardage est disponible de 8 h à 21 h tous les jours. Vous pouvez également envoyer votre question par courriel et un membre de notre équipe vous répondra en moins de 48 heures. Pour contacter un bibliothécaire, **envoyez-nous un courriel**.

Q : Quelles sont les heures d’ouverture des bibliothèques de l’ITQ ?

Les heures d’ouverture diffèrent les jours fériés et pendant la session d’été. Consultez la page d’accueil des bibliothèques de l’Institut pour connaître les fermetures, les heures spéciales et les événements.

## Heures d’ouverture Bibliothèques ITQ, semestres d’automne et d’hiver